



## Badge rouge avec un récépissé

Par **Juniororion**, le **16/12/2019** à **23:26**

Bonjour,

Je suis en renouvellement de mon titre de séjour mais je travaille à l'aéroport Charles De Gaulle. Du coup, je voudrais savoir si je peux avoir un badge rouge avec mon récépissé en attendant d'avoir ma carte ?

Merci d'avance?

Par **ElliMacErid**, le **18/12/2019** à **16:25**

A mon sens, c'est totalement indépendant.

Le badge "rouge", permettant d'accéder en zone piste est essentiellement délivré sur des critères sécuritaires, et évidemment sous réserve d'être en situation régulière en France.

Si vous avez été titulaire d'un titre de séjour français et que vous en avez sollicité le renouvellement, le récépissé de demande de renouvellement doit porter la mention "valable accompagné du titre expiré n° XXX", ce qui atteste d'une situation régulière en France au regard du séjour, le temps de l'instruction de la nouvelle demande.